



L'Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance en Finistère

Décembre 2009

Les différents travaux de l'ODPE ont amené à soulever quelques paradoxes, idées forces, ou problématiques dans le champ de la protection de l'enfance. Si les études et les données statistiques permettent de mieux cerner les questions, une illustration est parfois plus efficace pour amener chacun à réfléchir aux implications concrètes de ces constats dans la pratique. L'ODPE a donc mené un travail avec Laurent VANHELLE, illustrateur/graphiste finistérien, pour mettre en dessins une dizaine de messages sur la protection de l'enfance. Un petit texte au verso permet de préciser les idées force du message souhaité.

3^{ème} illustration :

**L'adéquation entre offre et demande d'accueil des enfants confiés :
un choix ...contraint ?**



© Laurent Vanhelle

3^{ème} illustration :

L'adéquation entre offre et demande d'accueil des enfants confiés : un choix ...contraint ?



Le département du Finistère propose plusieurs types d'accueil pour les enfants confiés au département. En 2008, près de 70% des mineurs confiés à l'aide sociale à l'enfance dans le Finistère sont accueillis au sein d'une famille d'accueil. Seuls 18% des enfants sont accueillis en établissement d'aide sociale à l'enfance. 6% des enfants bénéficient d'un « placement éducatif à domicile », solution innovante évitant la rupture avec le milieu familial de l'enfant, tout en garantissant les conditions de son développement et de sa sécurité.

Chacun tente de trouver le lieu d'accueil le mieux adapté aux besoins de chaque enfant, mais plusieurs contraintes, qui n'ont rien

à voir avec l'intérêt de l'enfant, pèsent sur l'offre d'accueil réellement disponible : la disponibilité des places, l'adaptation de la place disponible au profil de l'enfant, l'Histoire du département marqué par une structure de l'offre d'accueil qui évolue très peu...

Une étude menée par l'UBO sur les parcours de placement en 2007 montre que la famille d'accueil est particulièrement utilisée comme premier lieu de placement (60%). Par conséquent, les établissements deviennent pour la plupart des seconds lieux de placement après échec d'un premier accueil chez un assistant familial, ou sont utilisés comme premier lieu de placement pour des ados déjà repérés en difficulté. L'image des foyers se durcit donc dans le dispositif d'accueil.

Par ailleurs, l'offre d'accueil est fortement liée à l'histoire de chaque département et en particulier de l'importance du secteur associatif. La plupart des départements prennent en effet appui sur des structures qui disposent d'une grande légitimité du fait de leur implantation ancienne ce qui se traduit par une certaine rigidité de l'offre de prise en charge.

Même s'il est difficile d'évaluer les besoins, car ils ne sont pas exprimés explicitement par les usagers et fluctuent selon les parcours, il pourrait être intéressant de développer des outils communs et partagés entre tous les acteurs concernés du département, pour connaître les disponibilités d'accueil en temps réel.

SOURCES :

Emilie POTIN, *Du simple lieu d'accueil... à la négociation d'une place dans une « autre » famille*, ARS, UBO, novembre 2007.

Synthèse de l'ODPE du Finistère, *Le point sur le placement des enfants confiés dans le Finistère*, Conseil général du Finistère, octobre 2009.

Rapport de la Cours de Comptes, *La protection de l'enfance*, octobre 2009.

MOTS CLEFS : Prédominance de l'accueil familial dans le Finistère, grande stabilité de l'offre d'accueil, peu de latitude pour trouver une place d'accueil adaptée.